

# A.I.R.E.

*Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence*

affiliée au **B**asic **I**ncome **E**uropean **N**etwork

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris

Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 45

Été 2005

---

## SOMMAIRE

- |  |          |
|--|----------|
| <input type="checkbox"/> <b>Loi sur le Revenu de citoyenneté au Brésil</b>   | <b>2</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Revenu Universel en Alaska</b><br>Louis Alliot   | <b>2</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Sortir du dilemme emploi/revenu grâce au Revenu d'Existence</b><br>Jacques Berthillier | <b>3</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Le vieux souverain</b><br>Roland Duchatelet  | <b>4</b> |
| <input type="checkbox"/> <b>Vie de l'association</b>   | <b>7</b> |

---

---

*Pensez à renouveler votre abonnement à la Lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.  
L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.*

---

---

*Adresse e-mail : [contact.aire@wanadoo.fr](mailto:contact.aire@wanadoo.fr)*

## Loi sur le Revenu de citoyenneté au Brésil

---

Grâce à la diligence d'André Abreu nous sommes en mesure de reproduire  
le texte de loi ratifié par le président Lula.

---

■ **République du Brésil. Loi n° 10835,  
8 janvier 2004, le président de  
la République.**

J'informe que le Congrès national décrète et que je ratifie la loi suivante :

Article 1. Un revenu de base de citoyenneté est créé à partir de 2005, instaurant le droit pour tous citoyens et étrangers résidants dans le pays depuis plus de 5 ans, quels que soient leurs statuts social et économique, de recevoir annuellement une allocation monétaire.

Paragraphe 1. L'allocation sera attribuée à tous les citoyens par étapes, à partir de critères établis par le Gouvernement, et priorité sera donnée aux couches les plus pauvres de la population.

Paragraphe 2. Le montant de l'allocation sera le même pour tous et suffisant pour subvenir aux dépenses minimum de chaque individu en nourriture, éducation et santé, compte tenu de l'état de développement du pays et de ses capacités budgétaires.

Paragraphe 3. Le paiement de l'allocation sera fait par égal versement mensuel.

Paragraphe 4. L'allocation ne sera pas imposable en ce qui concerne l'impôt sur le revenu.

Article 2. Le Gouvernement déterminera le montant de l'allocation en plein accord avec les

articles 16 et 17 de l'Acte Supplémentaire n° 101 du 4 mai 2000 - Acte de Responsabilité Fiscale.

Article 3. Le Gouvernement devra engager dans le Budget Fédéral pour l'année 2005, un budget pour cette allocation, qui soit suffisant pour réaliser la première phase de ce décret, telle que mentionnée à l'article 2 de cette Loi.

Article 4. A partir de 2005, tous décrets concernant les Plans pluriannuels et les Lois budgétaires devront effectuer les suppressions et transferts de dépenses nécessaires, et toutes autres mesures estimées nécessaires, pour permettre la réalisation de ce programme.

Article 5. Ce décret sera effectif à la date de sa publication.

Brasilia, le 8 janvier 2004, 183<sup>e</sup> année de l'Indépendance et 116<sup>e</sup> année de la République.

Luiz Inicio Lula da Silva  
Antonio Palocci Filho  
Nelson Machado  
Ciro Ferreira Gomes

Ce texte remplace celui publié au DOU le 9 janvier 2004.

*(Traduit du texte anglais par Philippe Riché)*

## Revenu Universel en Alaska

---

Pour la première fois l'un des nôtres a pu se rendre en Alaska pour nous dire comment  
le revenu universel était appliqué et perçu par ses bénéficiaires.

---

J'ai profité de mes vacances en Alaska fin juin 2005 pour interroger aussi systématiquement que possible un grand nombre de personnes sur le revenu universel, institué dans cet état en 1976. À cette époque, le développement fulgurant des rede-

vances apportées à l'état par le boom pétrolier avait conduit le gouverneur à proposer au parlement de faire un chèque de 5 000 dollars à toutes les personnes résidant dans l'état, quel que soit leur âge et leur situation financière.

Cette proposition a immédiatement été très populaire et pérennisée avec les modalités suivantes :

- Il faut être résident permanent dans l'état et donc y passer effectivement l'hiver.
- La somme distribuée est modulée chaque année en fonction des recettes de l'état. Elle a été pratiquement divisée par 2 l'an dernier, mais un rebond est attendu en 2005.
- Il n'y a pratiquement aucune autre allocation de la part de l'état, du type chômage, salaire unique, allocations familiales.
- Il est explicitement reconnu par tous que ce Revenu Universel dispense l'état d'un certain nombre de prestations et de grands travaux comme le projet de route « hors gel » entre Juneau et Anchorage, refusé par le parlement de l'état (Les avions, bateaux et véhicules tous terrains ne manquent pas).

En pratique le chèque annuel, versé en novembre est appelé le cadeau de Noël du gouverneur, et contribue à la confortable prolongation de la majorité du Parti républicain (avec moins de 30 % de votants). Un de ses arguments forts est la sobriété de l'état, qui vit effectivement avec très peu de fonctionnaires.

Je n'ai trouvé que des gens contents. Les travailleurs apprécient la prime et savent qu'il leur appartient de s'occuper de leurs assurances : maladie, accidents et autres. Les riches disent en plaisantant qu'ils rendent l'argent avec leur impôt fédéral. Les saisonniers, qui gagnent bien leur vie, n'envisagent pas de devenir résidents permanents pour une si petite somme. (de l'ordre d'un mois d'un petit salaire mensuel local).

Inutile de dire que le pays n'a ni chômeurs ni SDF et très peu de vieux, qui préfèrent vivre plus près du soleil.

Louis Alliot

## Sortir du dilemme emploi/revenu grâce au Revenu d'Existence

---

**L'on ne parviendra pas à un développement mondial équilibré tant que dans les pays pauvres et émergents ne sera pas instauré un Revenu d'Existence assurant un débouché solvable à leur marché intérieur, rendant ainsi inutile la course effrénée aux exportations.**

---

L'on insiste beaucoup sur l'intérêt des pays pauvres et émergents à développer leurs exportations. Cela leur permet d'accroître leurs richesses, d'acquérir des devises et, surtout, d'offrir des emplois à une population en quête de travail. Cela est vrai. Malheureusement les salaires versés sont trop souvent si modiques qu'ils permettent tout juste à leurs bénéficiaires de survivre. En outre, cette concurrence mondiale sur les salaires contraint les pays riches à exiger de leurs salariés encore davantage de flexibilité, une productivité accrue, une modération salariale permanente sans, pour autant, éviter des délocalisations de plus en plus nombreuses avec, pour corollaire, des licenciements massifs et le maintien d'un taux élevé de chômage, tous facteurs aggravant la fracture sociale.

Il est d'usage de dire que ce mal est seulement passager car la croissance économique des pays émergents ou peu développés se traduira inélucta-

blement, chez eux, par une hausse des salaires, à l'image de ce qui s'est produit ces dernières décennies pour le Japon. La trop forte disparité actuelle des salaires, évidemment regrettable, va donc vite se résorber. Dans l'immédiat, c'est le prix à payer pour le développement de l'économie mondiale. On ne peut donc y échapper. Si cette vue optimiste des choses est vraie sur le long terme, en attendant, que de misère, d'autant que l'on ne voit pas pourquoi les salaires augmenteraient rapidement malgré la forte demande des syndicats. En effet, dans le climat actuel de concurrence mondiale exacerbée, la plupart des dirigeants d'entreprises n'ont aucune incitation à augmenter les salaires. Dans les pays développés, pour rester compétitif, il est impératif de comprimer tous les coûts, en particulier celui du travail et, dans les pays émergents ou en développement, rien n'oblige un employeur à élever ses salaires tant que subsiste une frange importante de

la population en quête d'emploi, prête à accepter n'importe quelle rémunération pour survivre. En Chine cela concerne près de 500 millions de personnes ; ce n'est donc pas un épiphénomène. Ce grave déséquilibre entre l'offre et la demande de travail va donc perdurer encore longtemps si l'on ne change pas la règle du jeu : "point de revenu sans travail" . En effet, comme il manque du travail, point de revenu, donc point de demande, d'où point d'embauche et, par là même, point de revenu ou un salaire de misère.

Il devient donc urgent et indispensable de rompre le lien strict emploi revenu en allouant à tout individu un revenu inconditionnel ou revenu d'existence, c'est à dire sans l'exigence d'une contrepartie. Ce revenu, calculé en fonction de la richesse du pays auquel on appartient, doit permettre à chacun de ne plus vivre dans la misère et dans l'indignité.

Cette réforme, nécessaire pour réduire le handicap du demandeur d'emploi face à son employeur, s'impose dans tous les pays, aussi bien dans les plus riches que les plus pauvres. Pour ces derniers elle serait particulièrement bénéfique car elle permettrait une augmentation sensible du

pouvoir d'achat du plus grand nombre, tant par l'octroi d'un revenu d'existence que par le frein ainsi mis au versement de salaires insuffisants. Il en résulterait un fort développement du marché intérieur, rendant ainsi inutile la course effrénée aux exportations. Cette conséquence serait des plus bénéfique, car si l'on se rapporte à l'histoire économique de l'occident, les périodes les plus fastes de sa prospérité correspondent à celles où la primauté a été donnée aux échanges intérieurs et non au commerce international. C'est ainsi un nouveau modèle de développement mondial qui pourrait voir le jour, moins concurrentiel et plus humain.

Dans les pays du Tiers Monde, tout spécialement dans les pays les plus pauvres, la distribution à chacun d'un revenu garanti ou revenu d'existence jusqu'à la fin de sa vie serait aussi un frein à la surpopulation, les vieux n'étant plus dès lors dépendants de leurs enfants pour assurer leur fin de vie. Ce meilleur équilibre démographique venant compléter le renforcement du marché intérieur ouvrirait l'une des voies d'un développement et d'un vivre ensemble durables.

Jacques Berthillier

## Le vieux souverain

---

**Ce conte illustre le fait qu'une mauvaise distribution des ressources nuit à la prospérité de tous**

---

Dans une civilisation ancienne, les gens avaient compris que dans un échange, les deux parties étaient gagnantes car chacune développait ses compétences et échangeait ainsi le fruit de son travail avec d'autres.

En ce temps-là, les participants à l'échange devaient par exemple, fournir par exemple un mouton en contre partie de fruits et de légumes. Par la suite, on inventa des échanges avec délai « Je te donne maintenant un mouton et endéans les trois mois, tu me donnes la quantité convenue de fruits et de légume ». Comme à l'époque, peu de personnes savaient lire et écrire, des bons d'échanges étaient symbolisés par des pièces de monnaie en métal.

Ce système d'échange pouvait donc s'appliquer à divers domaines allant des besoins premiers à

l'échange de services : « Jean construit une chaumière pour Pierre, Pierre va à la chasse pour Paul et Paul livre des fruits et légumes à Jean ».

Certains anciens s'occupaient de l'éducation des jeunes. Et ceux qui s'en sentaient capables, défendaient le village contre les envahisseurs. Il y avait aussi un vieux sage qui rendait la justice et un médecin. Ils étaient payés en nature pour leurs prestations ou en monnaie qui finalement étaient des bons d'échange. Les parents étaient très occupés avec leurs enfants et se partageaient les tâches.

Ce système fonctionnait bien et était profitable pour les gens d'un village ou d'une ville. D'autres villes avaient d'autres bons d'échange, d'autres monnaies et des contacts variés s'établirent entre diverses communautés, ce qui créa des échanges commerciaux. Des bons d'échanges ou –monnaies

variées se croisèrent et certains concitoyens acceptaient volontiers de la monnaie des villes voisines car cela leur permettait d'échanger des marchandises que des vendeurs étrangers leurs proposaient.

Bien vite, les commerçants acceptèrent la monnaie des autres villes, ce qui multiplia encore les possibilités commerciales. Tandis que les échanges se développaient, certains escrocs ont commencé à fabriquer des fausses pièces de monnaie. Cette contrefaçon fut sévèrement punie et une parade fut la fabrication des monnaies en métaux précieux. Et que faisait-on lorsque de gros travaux d'intérêt collectifs devaient être réalisés ? Un nouveau chemin par exemple ou la construction d'un port ? Il était impossible d'échanger cela... La plupart du temps, chacun intervenait selon ses moyens et finalement, tout le monde était concerné par le service rendu par la réalisation de ces gros travaux.

Un vieux souverain avait trouvé une autre méthode. Il fit frapper de la monnaie supplémentaire qu'il donna aux gens en contrepartie de ces travaux d'intérêt public. « Je vais faire en sorte, annonça-t-il, que ceux qui reçoivent cette monnaie puissent l'échanger chez moi ou chez un autre en toute sécurité, contre de la nourriture ou autre chose ». Grâce à ces nouvelles routes, des convois avec du poivre et du sel, du café et du chocolat purent pénétrer dans la ville. Le vieux souverain plaça une garde avec une mission de douane aux entrées de la ville, et les habitants qui voulaient acheter des épices à ces commerçants étrangers, devaient payer des taxes proportionnelles à la quantité de marchandises qu'ils achetaient. C'est ainsi que le souverain récupéra la monnaie qu'il avait donnée à la population pour l'exécution de travaux publics. Rien ne l'empêchait d'entamer d'autres gros travaux aussi longtemps que ses sujets continuaient d'acheter des produits étrangers sur lesquels il pouvait lever des taxes.

Mais bientôt, il n'y eut plus de gros travaux à effectuer, et le souverain s'aperçut que le nombre de mendiants augmentait. Parmi eux, il y en avait qui mendiaient de manière si convaincante que leur mendicité leur procurait un revenu plus grand que celui de personnes qui travaillaient dur dans les champs. Parmi ces mendiants, il y avait aussi de vrais nécessiteux qui ne parvenaient pas à mendier avec conviction ou qui étaient trop fiers pour le faire. Le Souverain se dit : « Je vais m'inspirer de la période des gros travaux en distribuant de la monnaie mais à tous cette fois-ci, sans chercher à savoir qui est dans le besoin et qui ne l'est pas. Ce

que je vais distribuer n'est pas énorme mais répond aux premiers besoins ».

En même temps, il établit une taxe sur les bijoux que les gens venaient acheter aux portes de la ville.

Cela fonctionna très bien. Il y eut moins de vol et tout le monde avait plus d'argent et dépensait davantage. Pour acheter quoi ? De la nourriture aux paysans, de meilleures chaussures aux cordonniers, de la bière dans les tavernes, des épices et des bijoux. Les paysans devinrent plus riches, les tenanciers de tavernes reçurent de plus en plus de monnaies, les gardes de la ville récoltèrent de plus en plus d'argent provenant des taxes sur la vente d'épices et la riche bourgeoisie désirait de plus en plus de bijoux. Et tout allait pour le mieux dans le royaume.

C'est alors que le Souverain se dit : « Et si je donnais un peu plus de monnaie à tous et si j'augmentais légèrement les taxes sur les épices et les bijoux ? » C'est ce qu'il fit et aussitôt la pauvreté disparut. Tout le monde dépensait cet argent supplémentaire en sorte qu'il y eut encore plus d'échanges. Davantage de personnes eurent assez de monnaie pour s'acheter des bijoux coûteux ou des épices.

Un jour, ce bon Souverain mourut, l'âme en paix et satisfait de ce qu'il avait fait pour son peuple. Son fils aîné lui succéda comme c'était la coutume en ces temps là car on n'avait pas encore réalisé qu'au fond, pour les fonctions de gestion, les femmes étaient au moins aussi douées que les hommes. Ce fils pensait avoir bien retenu les leçons de son père. Il se dit : « Il me suffit de continuer à faire fonctionner le système instauré par mon père et de gagner un peu plus d'argent en augmentant les taxes ». Mais il ne donna pas cet argent supplémentaire à la population. Il le distribua uniquement aux gens de son entourage, à sa cour.

Au début, cela passa inaperçu, mais sa cour se mit à se développer et nécessitait davantage d'argent. Les taxes sur les épices, friandises et bijoux devenaient de plus en plus élevées et la population n'était pas vraiment satisfaite car elle ne recevait rien en retour mais devait toujours payer toujours plus. Toutefois, la population se disait que le nouveau souverain devait bien savoir ce qu'il faisait. Cependant, la fraude se mit à augmenter et le nouveau souverain fut contraint d'engager du personnel pour lutter contre cette fraude. Il dut également construire des prisons alors qu'auparavant, elles n'avaient pas de raison d'être. Il acquit l'image d'un souverain riche et puissant qui plaisait aux dames de sa cour et qui, lors de grands fêtes, invitait les souverains voisins à admirer sa réussite.

Face à cette situation, le nombre de mécontents augmenta et les critiques fusèrent. Les temps étaient devenus mauvais, et les gens se mirent à épargner de la monnaie plutôt que d'acheter des épices et des bijoux, ce qui fit chuter les revenus du souverain.

Aussi, décida-t-il de réduire les allocations de tout le monde, celles que son père avait mis en place. Il se dit que les gens n'avaient qu'à travailler davantage pour gagner leur argent. Le mécontentement des gens se transforma en colère. Les mendiants firent de nouveau leur apparition dans la ville et les habitants durent la nuit, fermer leurs maisons à clef pour éviter les cambriolages. La population dépensait de moins en moins et de la sorte, moins de taxes rentraient dans les caisses du souverain et de sa cour. C'est pourquoi, le nouveau souverain décida que lorsque les gens échangeaient, par exemple 6 poulets contre 24 choux-fleurs, un tiers de la valeur de la transaction devait aller au souverain à savoir 2 poulets et 8 choux-fleurs dans ce cas-ci. Le souverain dut engager des employés pour mettre tout ceci en place et il dut renforcer le service d'ordre.

Cela coûta naturellement beaucoup d'argent et lorsqu'il fit ses comptes, il remarqua que ses réserves diminuaient à vue d'œil. Or, la plupart des gens pensaient que le souverain ne voulait que leur bien (et c'est d'ailleurs exactement ce que pensait le souverain de lui-même)... « Car finalement, n'était-il pas le fils d'un très bon souverain ? On ne pouvait certainement pas faire mieux. Les temps sont difficiles et nous devons nous serrer la ceinture » pensaient-ils.

Le nouveau souverain alla si loin dans sa démarche qu'il se mit à taxer le travail des infirmières qui aidaient les personnes âgées ainsi que le travail des femmes qui gardaient les enfants d'autres femmes qui, elles-mêmes, devaient travailler très

dur pour payer les taxes que le souverain avait mises en place.

Jusqu'au jour où certains jeunes ne purent plus supporter la situation. Ils avaient entendu parler de l'ancien souverain et que de son temps, il n'y avait des taxes que sur les produits de luxe, que l'on pouvait échanger librement sans devoir appliquer des retenues, qu'il n'y avait pas de contrôle et que pratiquement aucun service d'ordre n'était nécessaire car il y avait peu de vols et pratiquement pas de pauvreté.

C'est ainsi qu'un jour, ce groupe très actif de jeunes gens, accompagnés de quelques vieux sages quittèrent la ville avec armes et bagage. Ils se mirent en route pour ériger une nouvelle ville, suffisamment loin. Ils la construisirent ainsi que des routes et appliquèrent les principes de l'ancien souverain : Tout le monde pouvait échanger en toute liberté, et tout le monde recevait chaque semaine de l'argent pour commencer sa semaine. Et en fin de compte, des commerçants arrivèrent dans la nouvelle ville, de sorte que des taxes purent être levées sur les épices, les sucreries et les bijoux.

Ce groupe de pionniers décida également que dans le futur, une seule personne ne pourrait plus détenir le pouvoir et tous ceux qui bâtirent la nouvelle ville durent désigner le responsable. Les habitants de la ville pouvaient de même décider de remplacer leur chef si celui-ci n'était pas assez bienveillant. Ils décidèrent également que tout le monde pouvait participer aux décisions importantes comme par exemple le montant des allocations de base ou le niveau des taxes. Le désastre qu'ils avaient connu avec le fils du souverain ne devait plus pouvoir se produire dans leur nouvelle ville.

Roland Duchatelet

## Vie de l'association

Les prochaines réunions de l'AIRE, jusqu'à la fin de l'année 2005,  
se tiendront de 14 h 30 à 17 heures, salle 337, 3<sup>e</sup> étage

Maison des Sciences de l'Homme, 54 boulevard Raspail, Paris

Mercredi 13 octobre 2005

Mercredi 10 novembre 2005

Mercredi 8 décembre 2005

En raison de la mise en sécurité des locaux de la Maison des sciences de l'homme,  
le numéro de salle n'est pas encore connu pour les réunions de 2006

Elles se tiendront les

Mercredi 18 janvier 2006

Mercredi 8 février 2006

Mercredi 8 mars 2006

Mercredi 12 avril 2006

Mercredi 10 mai 2006

Mercredi 14 juin 2006

Ces réunions sont ouvertes à tous, venez nombreux.

## Cotisations 2005

<input type="radio"/> Cotisation de base <sup>1</sup>	60 €
<input type="radio"/> Cotisation réduite <sup>1</sup> (chômeurs et étudiants)	15 €
<input type="radio"/> Abonnement lettre de liaison	30 €

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.